

FICHE DE POSTE
Filère technique des Techniciens
territoriaux
Technicien assainissement

CATEGORIE B

Pôle Développement - RENNES

Direction de l'Agriculture et de l'Environnement
Service Agriculture - Eau

Le Pôle Développement est chargé d'animer la démarche d'aménagement du territoire dans les domaines du développement économique, environnemental et du développement des territoires.

Il est composé de :

- La Direction du Pôle qui regroupe le Secrétariat Général, la mission communication et la mission transversale
- la Direction de l'Aménagement structurée en 3 services (service des transports, service aménagement, urbanisme et habitat, service Europe et relations internationales),
- la Direction Agriculture et Environnement structurée en 3 services (service pédagogie de l'environnement, énergie et déchets, service agriculture eau, service espaces naturels)
- la Direction BioAgroPolis composée de l'Institut en Santé Agro Environnement (ISAE) implanté sur 2 sites (Javené et Combourg).
- le service économie et innovation

Le poste de technicien eau est à pourvoir à partir du 15 mai 2015.

Il sera placé sous la hiérarchie de la Responsable du service Agriculture-Eau.

Le service Agriculture Eau a en charge la mise en œuvre des politiques et interventions dans les domaines suivants :

- mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement technique et financier des projets en agriculture durable, selon les orientations du projet stratégique départemental
- pilotage des conventions et partenariats avec les principaux partenaires agricoles au niveau départemental
- gestion des barrages départementaux (hydraulique, ouvrages, abords) situés dans le secteur de Vitré
- suivi de la qualité des eaux superficielles des cours d'eau (prélèvements, analyses, valorisation des résultats)
- participation à la mise en œuvre de la politique régionale de l'eau
- accompagnement technique et financier des programmes d'actions de reconquête de la qualité de l'eau
- coordination de la mission d'assistance technique en assainissement collectif auprès des communes éligibles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi sur l'eau de 2006, le Département a une mission d'assistance technique en assainissement auprès des communes éligibles à ce dispositif. Une convention proposée à l'ensemble des communes concernées précise les modalités techniques et financières d'intervention du Département dans cette mission d'appui à la gestion du système d'assainissement des petites collectivités. Dans ce cadre, le Département a fait le choix de ne pas intervenir dans le domaine concurrentiel (l'ISAE ayant par ailleurs cette possibilité et proposant ses services dans le champ concurrentiel). En parallèle, le Département a mis en place en 2014 un guide de l'ingénierie publique répondant aux besoins des collectivités éligibles en matière d'accompagnement des projets.

Depuis 2010, la mission d'assistance technique est réalisée de façon déconcentrée : les agents intervenants auprès des collectivités sont situés au sein des 7 agences départementales (6 agents permanents pour 7 agences). Ils sont chargés de l'ensemble des relations avec les collectivités ayant conventionné, des missions de terrain et d'accompagnement des projets locaux. Un réseau métier réunit régulièrement l'ensemble de ces agents pour des échanges techniques ou organisationnels.

Afin de coordonner l'ensemble de ces interventions et de disposer d'un interlocuteur unique pour les partenaires que sont l'agence de l'eau et l'Etat, un agent est chargé de ces missions au siège, au sein du service agriculture-eau. Ce poste fait l'objet de la présente fiche de poste.

Le poste de technicien est à pourvoir à partir du 18 mai 2015. Il sera placé sous la hiérarchie de la Responsable du service Agriculture Eau

DESCRIPTION DU POSTE

FONCTIONS : Le technicien assainissement est chargé de la coordination de l'assistance technique en assainissement non collectif

Missions générales :

1. Coordonner la mission d'assistance technique départementale en assainissement collectif menée par les Agences départementales
2. assurer la cohérence et l'homogénéité des rapports et avis techniques des techniciens eau en Agence
3. piloter le partenariat avec l'agence de l'eau (convention cadre pour l'ensemble du service) et préparer le dossier de demande de subvention
4. préparer le programme prévisionnel annuel d'intervention sur les stations d'épuration et suivre son avancement
5. préparer et animer les réseaux métiers (réunion mensuelle des techniciens eau des agences départementales pour échanges techniques et organisationnels)
6. participer à la formation des nouveaux arrivants
7. administrer le logiciel métier neptune en lien avec les techniciens et la dsi, tester les évolutions demandées et les mises à jour, proposer des évolutions
8. transmettre l'export des données sandre et les rapports de visite à l'agence de l'eau et à la ddtm
9. organiser les rencontres annuelles avec les exploitants et celle avec l'agence de l'eau et la ddtm
10. concevoir et rédiger le bilan annuel
11. assister les collègues des agences dans la relecture des fiches de synthèse et éditer la synthèse annuelle des fiches de fonctionnement des stations suivies
12. piloter la réalisation des documents divers de communication technique, assurer une veille réglementaire, participer à la rédaction de modèles de cahiers des charges techniques
13. assurer la révision de la convention proposée aux collectivités
14. assurer le suivi financier de la mission d'assistance technique

MISSIONS SPECIFIQUES :

1. APPUYER LES TECHNICIENS EAU EN AGENCE SUR LE TRAVAIL DE TERRAIN, SUR DES REUNIONS, DANS LA REDACTION DES RAPPORTS DE VISITE, LA VALIDATION DES PLANNINGS ET MANUELS D'AUTOSURVEILLANCE
2. REpondre a des sollicitations diverses en assainissement collectif ou non collectif (COURRIERS, DEMANDES ORALES....)
3. PARTICIPER AUX CARREFOURS DES GESTIONS LOCALES DE L'EAU
4. PARTICIPER AUX TRAVAUX DE L'AGENCE REGIONALE DES SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX EXPLOITANTS DES STATIONS D'EPURATIONL(ARSATESE) OU DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EVALUATION DES PROCEDES NOUVEAUX D'ASSAINISSEMENT DES PEITES ET MOYENNES COLLECTIVITES (EPNAC)
5. PARTICIPER A LA PREPARATION BUDGETAIRE

SPECIFICITE DU POSTE : PARTENARIAT AVEC LES 7 AGENCES DEPARTEMENTALES ET AVEC LA DIRECTION DES SERVICES D'INFORMATION.

PROFIL REQUIS

Connaissances :

- Connaissances techniques en assainissement
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, post office, outlook)
- Connaissance en gestion et valorisation de données
- Connaissance de l'outil spécifique Neptune
- Connaissance des partenaires (services de l'Etat, agence de l'eau)

Formation : Baccalauréat technologique ou baccalauréat professionnel ou un diplôme homologué niveau IV sanctionnant une formation technico-professionnelle ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

Aptitudes requises :

- Rigueur et méthode
- Qualités relationnelles
- Sens de l'écoute et du dialogue
- Adaptabilité et réactivité
- Capacité à animer
- Esprit d'analyse et de synthèse

Expériences :

- Expérience en animation dans un domaine technique, de préférence en assainissement

Niveau d'expérience : 2 - 3 ans

CONTACTS

**Si ce poste vous intéresse, merci de prendre contact avec
Madame BRUNEL au 02 99 02 36 71 avant le 26 mars 2015**